



Naturalisation : Passer plus que 3 mois hors union européenne

Par raghebalm

Bonjour,

Fin de l'année 2023 je vais déposer ma demande de naturalisation et je souhaite passer 4 mois En Tunisie (Janvier - Avril).

Est-ce que passer cette période (4 mois) hors union européen peut impacter la demande naturalisation ?
Merci pour votre aide

Par morobar

Bonjour,

Si le dossier est incomplet, ce qui est en pratique TOUJOURS le cas, il va vous être retourné par lettre recommandée. Il faut donc prévoir la possibilité de recevoir un tel courrier, le cas échéant savoir y répondre.